

## Les actions à prioriser



### AU NIVEAU DES JEUNES

- **IMPLIQUER LES JEUNES** à toutes les étapes d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi des plans et stratégies les concernant
- **PRENDRE EN COMPTE LES JEUNES ET LES ADOLESCENT·E·S** déscolaris·é·s et non-scolaris·é·s dans les activités de proximité sur les DSSR
- **PRIORISER** la création d'un environnement habitant notamment pour les jeunes entrant au collège et sans ressources



### AU NIVEAU DES COMMUNAUTÉS ET DES LEADERS D'OPINION

- **FORMER DES MÉDIAS** sur les DSSR des jeunes pour permettre leur plus grande implication dans le travail de sensibilisation
- **SOUTENIR DES CAMPAGNES** de sensibilisation des leaders communautaires et religieux sur l'ECS et l'abandon des mariages d'enfants
- **SENSIBILISER LES PARENTS** et les impliquer dans la mise en œuvre des interventions en faveur de la santé des adolescent·e·s et jeunes



### AU NIVEAU POLITIQUE

- **RENDRE OPÉRATIONNEL** le cadre de coordination et de collaboration pour la mise en œuvre des interventions en SSR AJ au Togo
- **EVOLUER VERS UNE LOI** dédiée adressant les violences faites aux femmes
- **VULGARISER ET DIFFUSER LES LOIS** en faveur des adolescent·e·s
- **FACILITER LE RENFORCEMENT** et le passage à l'échelle des approches à base communautaire et avancées pour l'offre de services



### AU NIVEAU DES STRUCTURES DE SANTÉ

- **METTRE EN ŒUVRE AU NIVEAU DE TOUT TYPE DE STRUCTURE SANITAIRE** (y compris les infirmeries scolaires) une offre complète et intégrée de services DSSR/ PF/VIH adaptée aux adolescent·e·s et jeunes
- **RENDRE LES CENTRES DE SANTÉ PUBLICS ET PRIVÉS CONVIVIAUX** et adaptés aux adolescent·e·s et jeunes
- **FORMER UNE MASSE CRITIQUE DE PERSONNELS DE SANTÉ** en DSSR, genre et approche jeune, les soutenir et assurer leur supervision formative.
- **POURSUIVRE ET RENFORCER LES EXPÉRIENCES D'OFFRE DE PF** à base communautaire pour mieux atteindre les jeunes



### AU NIVEAU SCOLAIRE

- **POURSUIVRE L'INTÉGRATION DE L'ECS** dans le système éducatif tel que prévu dans le Programme national de lutte contre les grossesses et mariages chez les adolescentes en milieu scolaire et extrascolaire au Togo
- **RENFORCER LES CAPACITÉS** des enseignants et encadreurs en matière de DSSR



### AU NIVEAU MÉDIATIQUE

- **DÉVELOPPER DES CAMPAGNES DE MOBILISATION** sociale et politique multicanales, avec un accent particulier sur les réseaux sociaux
- **POURSUIVRE L'UTILISATION DE LA SÉRIE « C'EST LA VIE ! »** comme outil support de campagnes de communication multicanales (radio, spots radio et TV, talk shows, caravanes de sensibilisation, projections débats ...)

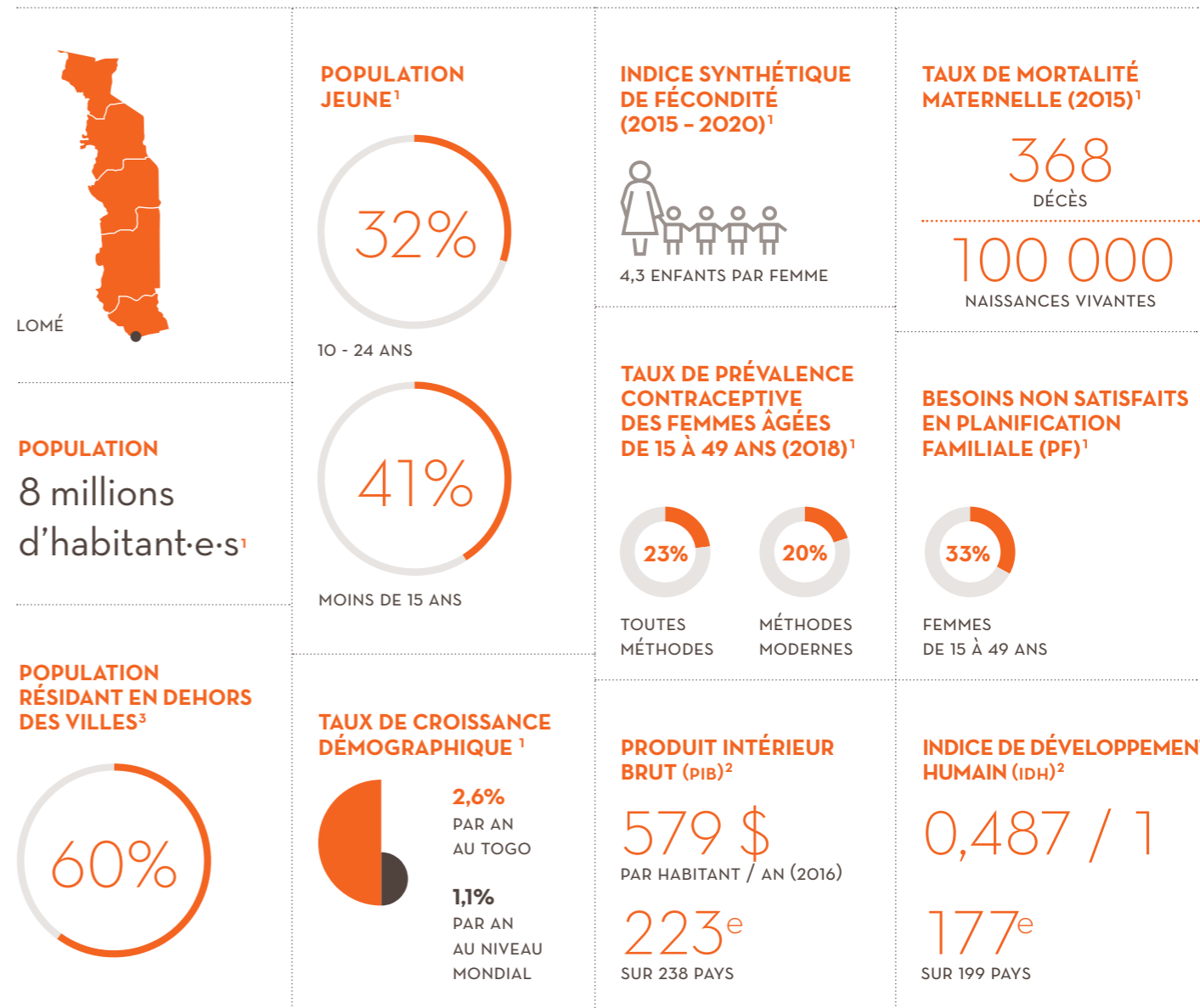
**NOTES** • 1. World Population Dashboard, UNFPA: <https://www.unfpa.org/data/world-population-dashboard> • 2. PopulationData.net : <https://www.populationdata.net/pays/togo/> • 3. Recensement général de la population et de l'habitat du Togo (RGPH IV, 2010) et projections de l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (INSEED) du Togo - [www.stat-togo.org](http://www.stat-togo.org) • 4. Enquête démographique et de santé du Togo, 2013 - 2014 (EDST - III - 2013-2014) - <https://dhsprogram.com/pubs/pdf/FR301/FR301.pdf> - Remarque : les taux de non fréquentation du primaire et du secondaire sont basés sur les taux nets de fréquentation scolaire • Design : Jean-Luc Gehres | [www.welcomedesign.fr](http://www.welcomedesign.fr)

# Togo



Prioriser les droits et la santé sexuels et reproductifs (DSSR) des adolescent·e·s et des jeunes dans les programmes de développement

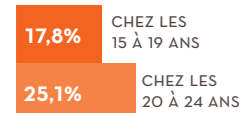
## Le Togo en chiffres



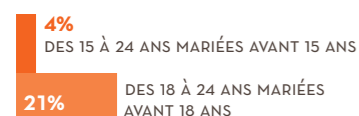
# Droits et santé sexuels et reproductifs des adolescent·e·s et jeunes au Togo : Chiffres-clés

## MORTALITÉ MATERNELLE <sup>4</sup>

DÉCÈS FÉMININS DUS À LA MORTALITÉ MATERNELLE



## MARIAGES <sup>4</sup>



POURCENTAGE D'ADOLESCENTES DE 15 À 19 ANS MARIÉES / EN UNION



## GROSSESSES <sup>4</sup>

ADOLESCENTES AYANT DÉJÀ EU UN ENFANT OU QUI SONT ENCEINTES AVANT 19 ANS



## CONTRACEPTION <sup>4</sup>

ADOLESCENTES ET JEUNES FEMMES MARIÉES OU EN UNION UTILISANT UNE MÉTHODE MODERNE DE CONTRACEPTION



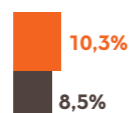
## BESOINS NON SATISFAITS EN PF <sup>4</sup>

ADOLESCENTES ET JEUNES FEMMES EN UNION DÉCLARANT AVOIR UN BESOIN NON SATISFAIT EN PLANIFICATION FAMILIALE

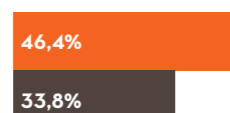


## ENTRÉE EN SEXUALITÉ <sup>4</sup>

FEMMES & HOMMES ADOLESCENT·E·S DE 15 À 19 ANS DÉCLARANT AVOIR EU LEURS PREMIERS RAPPORTS SEXUELS AVANT 15 ANS



JEUNES DE 20 À 24 ANS DÉCLARANT AVOIR EU LEURS PREMIERS RAPPORTS SEXUELS AVANT 18 ANS



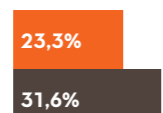
## CONNAISSANCE DU CYCLE MENSTRUEL <sup>4</sup>

FEMMES DE 15 À 49 ANS SITUANT LA PÉRIODE DE FÉCONDITÉ AU MILIEU DU CYCLE ENTRE DEUX PÉRIODES DE RÈGLES.



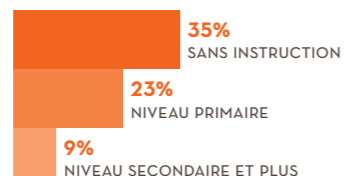
## NIVEAU DE CONNAISSANCES « APPROFONDIES » DE LA TRANSMISSION DU VIH ET DU SIDA <sup>4</sup>

FEMMES & HOMMES DE 15 À 24 ANS



## LIEN ENTRE FÉCONDITÉ DES ADOLESCENTES ET NIVEAU D'INSTRUCTION <sup>4</sup>

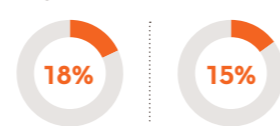
ADOLESCENTES DE 15 À 19 ANS AYANT COMMENCÉ LEUR VIE FÉCONDE



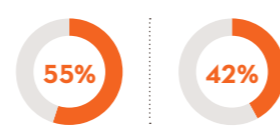
# Les défis à l'amélioration des DSSR et à la réduction des grossesses chez les adolescentes

UNE PROPORTION IMPORTANTE DE JEUNES NON SCOLARISÉ·E·S DANS LE SECONDAIRE ET DES TAUX D'ALPHABÉTISATION ENCORE FAIBLES NOTAMMENT CHEZ LES FEMMES <sup>4</sup>

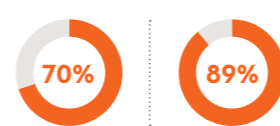
DE 6 À 11 ANS NE FRÉQUENTANT PAS LE PRIMAIRE



DE 12 À 18 ANS NE FRÉQUENTANT PAS LE SECONDAIRE



DE 15 À 24 ANS ALPHABÉTISÉ·E·S



UN ENVIRONNEMENT LÉGISLATIF ET JURIDIQUE À CONSOLIDER

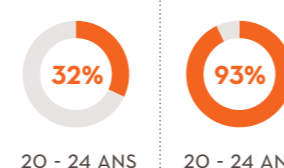
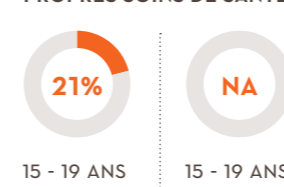
- L'arsenal législatif sur le harcèlement sexuel et moral ainsi que sur les violences sexuelles et basées sur le genre peut être renforcé notamment dans les dimensions concernant la protection des victimes

- Les politiques et protocoles ne lèvent pas explicitement la nécessité de l'accord parental ou du conjoint pour l'accès des mineur·e·s aux services de planification familiale (PF) et maintiennent certaines restrictions (l'accès aux méthodes à longue durée d'action par exemple)

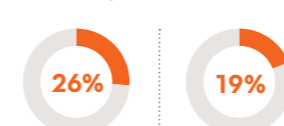
- Il existe un vide juridique et législatif en matière de prise en charge des grossesses en milieu scolaire

DES INÉGALITÉS ENTRE FEMMES ET HOMMES ET DES VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE PERSISTANTES <sup>4</sup>

EN UNION DÉCIDANT DE SES PROPRES SOINS DE SANTÉ



DE 15 À 24 ANS JUSTIFIANT QU'UN HOMME PUISSE BATTRE SA FEMME



MUTILATIONS GÉNITALES FÉMININES (MGF) <sup>4</sup>



NOMBRE IDÉAL D'ENFANTS DÉSIRÉS <sup>4</sup>



# Les leviers pour la réalisation de ces droits



## LEVIERS JURIDIQUES ET POLITIQUES

- De nombreuses conventions et chartes internationales relatives aux DSSR ont été ratifiées (CIDE 1990, CEDEF 1983, CIPD 1994, Protocole de Maputo)

- Il existe une loi sur la santé sexuelle et de la reproductive (2007)

- Il existe un arsenal législatif sur l'âge au mariage, la répression des mutilations sexuelles et génitales féminines, la protection des personnes en matière de VIH/SIDA

- Il existe des plans et politiques avec des composantes « DSSR » et « jeunes » : plan national budgétisé sur la PF, standards de services de santé adaptés aux adolescent·e·s et jeunes (2009), Programme national de lutte contre les grossesses et les mariages chez les adolescent·e·s en milieu scolaire et extrascolaire au Togo (2015-2019)



## BONNES PRATIQUES ET DISPOSITIFS PORTEURS

- Les expériences d'intégration de la SSRAJ dans les infirmeries scolaires et d'adaptation des services existants aux besoins des adolescent·e·s et jeunes

- Le renforcement des formations sanitaires périphériques pour les adapter aux besoins des adolescent·e·s et jeunes

- Les « Papas champions », élus par les membres de la communauté : ce sont des champions en matière de promotion des DSSR

- La mise en œuvre du Plan national de lutte contre les grossesses et mariages chez les adolescentes en milieu scolaire et extrascolaire (2015-2019)

- La mise en œuvre de l'offre de service à base communautaire et de l'offre de services intégrés DSSR/PF/VIH en stratégies avancées

- L'utilisation de la série télé « C'est la Vie ! » comme outil de sensibilisation et de plaidoyer en matière de DSSR

## RÉSEAUX ET ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE (OSC) PORTEUSES DE CHANGEMENT

- Coalition des organisations de la société civile (OSC) pour la PF impulsée dans le cadre du Partenariat de Ouagadougou

- Réseau des Jeunes Ambassadeurs pour la PF

- Réseau des champions en plaidoyer pour le financement adéquat de la santé

- Coalition nationale de la société civile pour mettre fin au mariage des enfants

- Plateforme communautaire de lutte contre les violences basées sur le genre

- Association des confessions religieuses du Togo pour la santé et le développement

- Plateforme des OSC pour la lutte contre les IST et le VIH/Sida et de promotion de la santé au Togo

- Réseau africain "Population et Développement" des adolescent·e·s et jeunes (AfriYAN) - Togo